

2028 **Kulturentwécklungsplang**
2018-2028

neimënster, 21 mars 2019

ATELIER KEP

- I. Mesure 15 : Redéfinir la politique de subventionnement**

- II. Mesure 30 : Création d'un Fonds pour la création artistique et culturelle de type « Arts Council »**

Modération

Jan GLAS

Marco MORGANTE

I. Mot de bienvenue & introduction

Sam TANSON, Ministre de la Culture

II. La politique de subventionnement

Jo KOX, Ministère de la Culture & Fonds culturel national

Questions-réponses

Bernard BAUMGARTEN, TROIS C-L • **Danièle KOHN-STOFFELS**, Ministère de la Culture • **Jo KOX**, Fonds culturel national •

Marc RETTEL, ALAC, Creative Europe • **Giovanni TRONO**, music:LX

III. Luxembourg Arts Council

Jo KOX, Ministère de la Culture & Fonds culturel national

Discussions-débat

IV. Conclusion & prochaines étapes

Sam TANSON, Ministre de la Culture

Mot de bienvenue & introduction

Sam TANSON

Ministre de la Culture

La politique de subventionnement

Un état des lieux !

Jo KOX

Ministère de la Culture
Fonds culturel national

Un état des lieux !

Les différentes formes de subventionnement

- Subsidies, bourses, remboursements/garanties de bonne fin, résidences d'auteurs/d'artistes, prix, concours, commandes
- Bénéficiaires
- Fonctionnement

Les organes de financement

- Ministère de la Culture
- Fonds culturel national, Œuvre, Œuvre – stART up
- Trois C-L, music:LX, CNA, ALAC, Film Fund, etc.

Qu'est qu'une subvention ?

Une subvention est :

- une contribution facultative de l'administration. Par conséquent, il n'existe aucun droit à une subvention,
- sous forme pécuniaire ou en nature (par exemple, la mise à disposition d'un local),
- justifiée par un intérêt général,
- destinée à la conduite d'une action ou au financement de l'activité du bénéficiaire,
- à l'initiative du porteur de projet (principalement),
- sans contrepartie directe.

Qu'est qu'une bourse ?

Une bourse peut être:

- une aide financière qui vise une professionnalisation, une recherche et/ou un perfectionnement sur une durée plus longue;
- un appel à candidatures;
- un concours, un jury;
- une évaluation;
- un rapport d'utilisation.

Exemples : Bourse Bert Theis (Fonds culturel national), Bourse d'aide à la création (Ministère de la Culture) (mensualité, non imposable)

Qu'est qu'un remboursement ou une garantie de bonne fin ?

Un remboursement :

- n'est pas une aide financière versée à priori, mais une restitution de frais versée à des particuliers, associations ou sociétés commerciales.

Exemples : Aide à la traduction (Ministère de la Culture), Aide à la mobilité (Fonds culturel national), Aide à l'édition (Fonds culturel national), Aide à l'organisation d'un festival (Ministère de la Culture)

Qu'est qu'une résidence d'auteur/d'artiste ?

Une résidence peut être définie comme un séjour en un lieu dédié, en relation avec une activité dans un contexte particulier. Dans le domaine de la création littéraire et artistique, et plus particulièrement dans celui des arts visuels, le terme est employé pour désigner un programme visant à donner un cadre et des moyens humains, techniques et financiers à une recherche, à une création, associée ou non à des actions de sensibilisation à l'art. (in : Cnap, 196 résidences en France)

Exemples : Résidence d'auteur au LCB, Berlin, Résidence d'artiste à la Fonderie Darling, Montréal

À ne pas confondre avec le terme « artiste en résidence » ou « artiste associé » dans certaines institutions.

Qu'est qu'un prix ?

Le prix constitue :

- une récompense destinée à honorer celui ou celle qui réussit le mieux dans une discipline ou dans une épreuve,
 - Exemples : Lëtzebuenger Danzpräis (Ministère de la Culture), LEAP – Luxembourg Encouragement for Artists Prize (Allen & Overy), etc.
- une récompense destinée à honorer une carrière.
 - Exemple : Prix Batty Weber (non imposable) (Ministère de la Culture)

Qu'est qu'un concours ?

Le concours est :

- une mise en compétition de candidats dont le nombre est fixé à l'avance.
- Exemples : Concours national de littérature (Ministère de la Culture), concours de musique de film (FLAC & Film Fund Luxembourg)

Qu'est qu'une commande ?

- Commande publique d'une œuvre d'art : le 1% artistique
 - Le dispositif dit du 1 % artistique est une procédure spécifique de commande d'œuvres d'art, qui impose aux maîtres d'ouvrages publics de consacrer un pour cent du coût de leurs constructions à la commande ou l'acquisition d'une œuvre d'un artiste vivant spécialement conçue pour le bâtiment considéré. Mis en place pour soutenir la création contemporaine et sensibiliser le public, le dispositif répond à des règles spécifiques de passation de la commande publique.
 - Appel à candidatures (Ministère de la Culture & Administration des Bâtiments publics)
- Commandes musicales
 - Appel à candidatures pour une composition musicale qui sera interprétée par l'OPL à l'occasion de la cérémonie officielle de la Fête nationale (Ministère de la Culture)
 - Appel à candidatures pour projets de composition musicale pour orchestres ou ensembles musicaux (Ministère de la Culture)

Bénéficiaires

- Personnes privées, collectif d'artistes
- Personnes morales (association, institutions, etc.)
 - Sociétés commerciales (Sàrl, Sàrl-S, SA, etc.), uniquement auprès du Film Fund Luxembourg, du Fonds culturel national (Maisons d'édition, maisons de production, etc.), du Ministère de la Culture (Traducteurs, Den Atelier, etc.)
- Communes, syndicats de communes

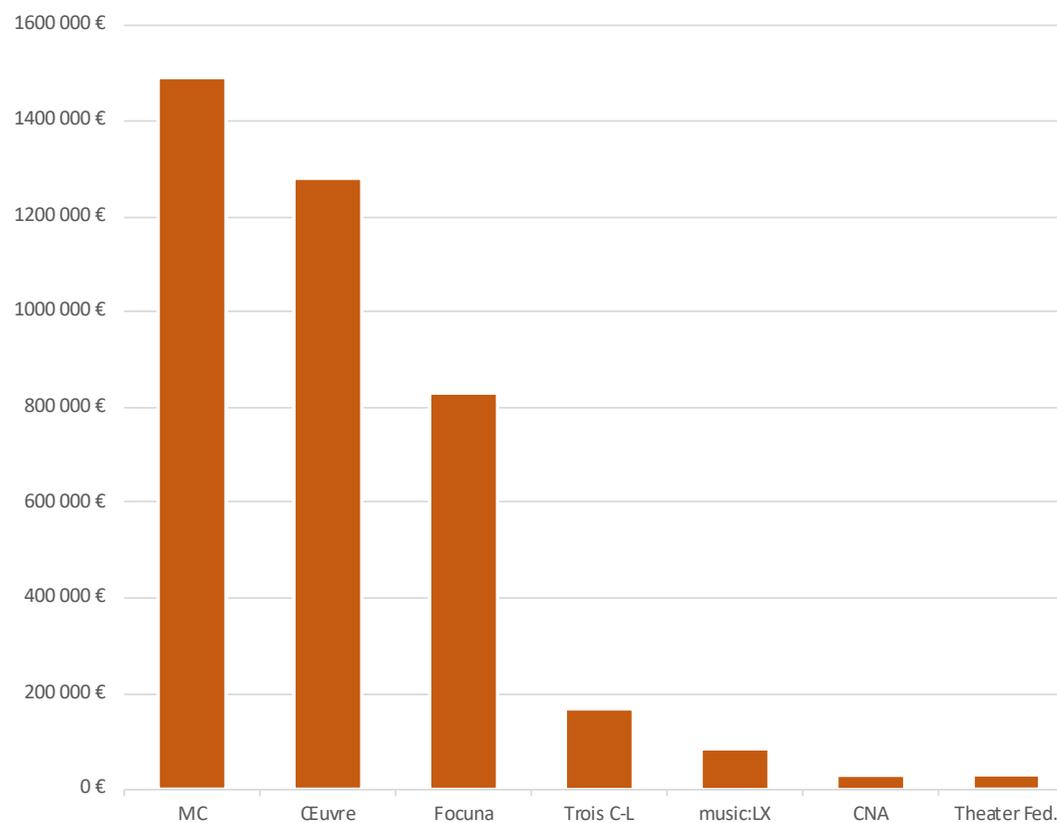
Quid du fonctionnement ?

- 5 commissions diverses : Ministère de la Culture (subsidés, bourses), Fonds culturel national, TROIS C-L, music:LX
- commissions à composition variable (de 1 à 12 membres)
- environ 200 dossiers par an par commission (Ministère, Focuna, music:LX)
- majorité des dossiers soumis parallèlement aux 3 commissions à l'exception de la danse
- critères de sélection identiques
- effet « ping-pong » entre les différentes commissions
- lenteur et bureaucratie pour les demandeurs
- volume : ca. 3 millions d'€

Composition des comités et jurys en 2017

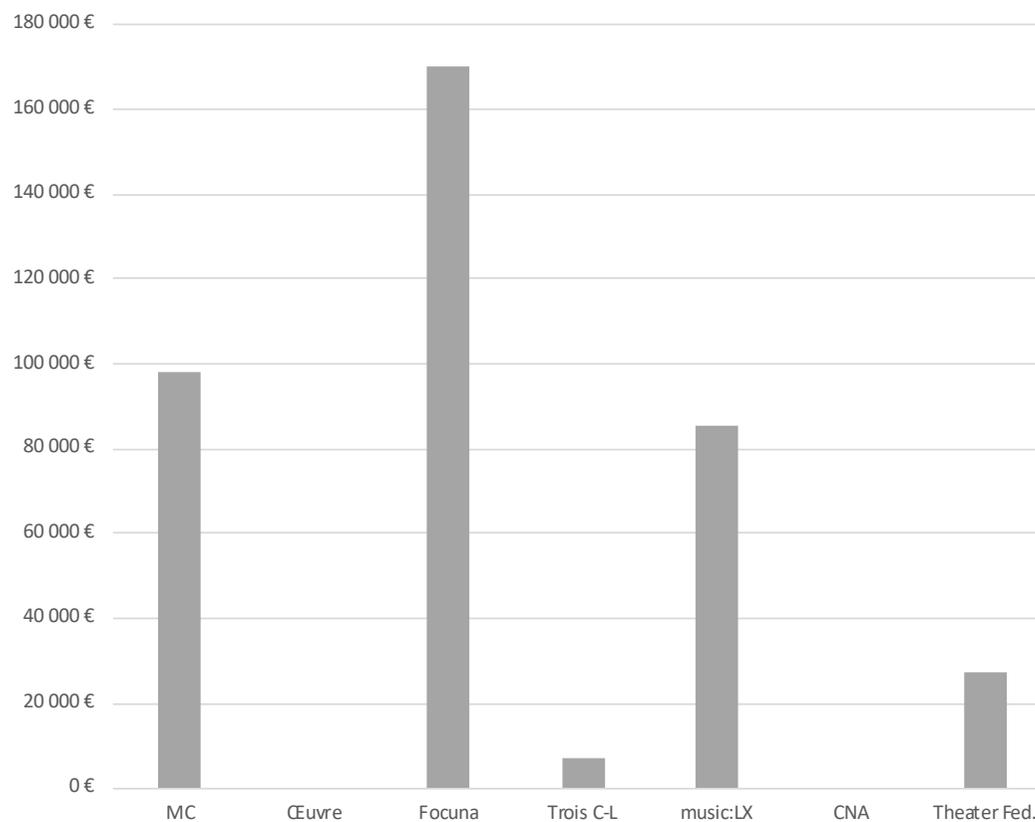
- **Ministère de la Culture - Subsidés** : Marco Battistella, Catherine Decker, Tom Gantenbein, Claudine Hemmer, Danièle Kohn-Stoffels, Nora Si Abderrahmane, Luc Schadeck, Marie-Anne Sommer, Magalie Tasch, Josiane Geisler (secrétaire) • **296 dossiers retenus** • **1.434.054 €**
- **Ministère de la Culture - Bourses** : Marc Limpach (président), Sandy Flinto, Misch Feinen, Marco Battistella, Nora Si Abderrahmane, Gilbert Degrand, Josée Ferring, Claudine Hemmer, Claude Lahr, Carole Lorang, Marion Guth, Joseph Faber, Tammy Tangeten (secrétaire) Alexandrina Gonçalves Da Silva (secrétaire adjointe) • **47 dossiers retenus** • **170.756 €**
- **Fonds culturel national** : JoKox (président), Raymond Bausch, Danièle Kohn-Stoffels, Catherine Krettels (secrétaire) • **Nombre de dossiers retenus : 241 : 549.433 €**
- **Fonds culturel national** : 76 membres de jurys • **48 bourses : 147.066,71 €** • **6 résidences d'artistes : 63.450 €**
- **TROISC-L** : Raymond Weber (président), Laura Graser, Camille Mutel, Anouk Wies, Ivan-Vincent Massey • **Aides à la création : 22 dossiers soumis / 18 dossiers retenus : 10 x Aides à la création ; 1 x Aides à la reprise de spectacle, 3 x Aides à la recherche, 4 x Aides à la création émergente**
- **TROISC-L** : Bernard Baumgarten, Florence Ahlborn, Christiane Eiffes, Emunela Iacopini, Elvira Mittheis • **Aides à la mobilité : 19 dossiers soutenus / 7 artistes chorégraphes bénéficiaires** • **14.695,26 €**
- **music:LX** : Patrice Hourbette + chargés de projets + partenaires étrangers (pour les projets développés conjointement avec des co-investisseurs/partenaires)... • **Dossiers soumis par un artiste (retenus) : 23, projets développés par music:LX avec d'autres co-investisseurs : 137** • **240.655 €**

Graphique 1 - Répartition des aides financières 2017 parmi les acteurs institutionnels (hors Film Fund)

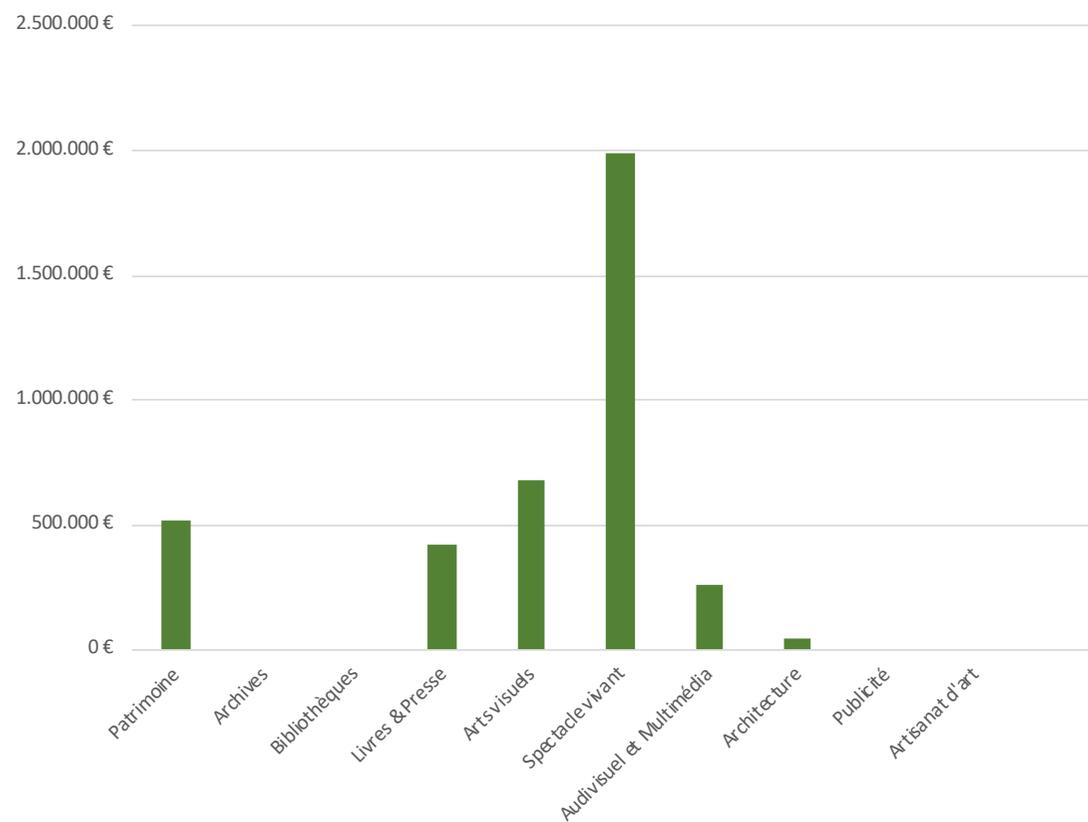


Sources : SCHADECK Luc, *Un fonds unique pour le soutien du secteur culturel du Luxembourg – Étude, Mémoire, INAP, Examen de fin de stage*, 2018

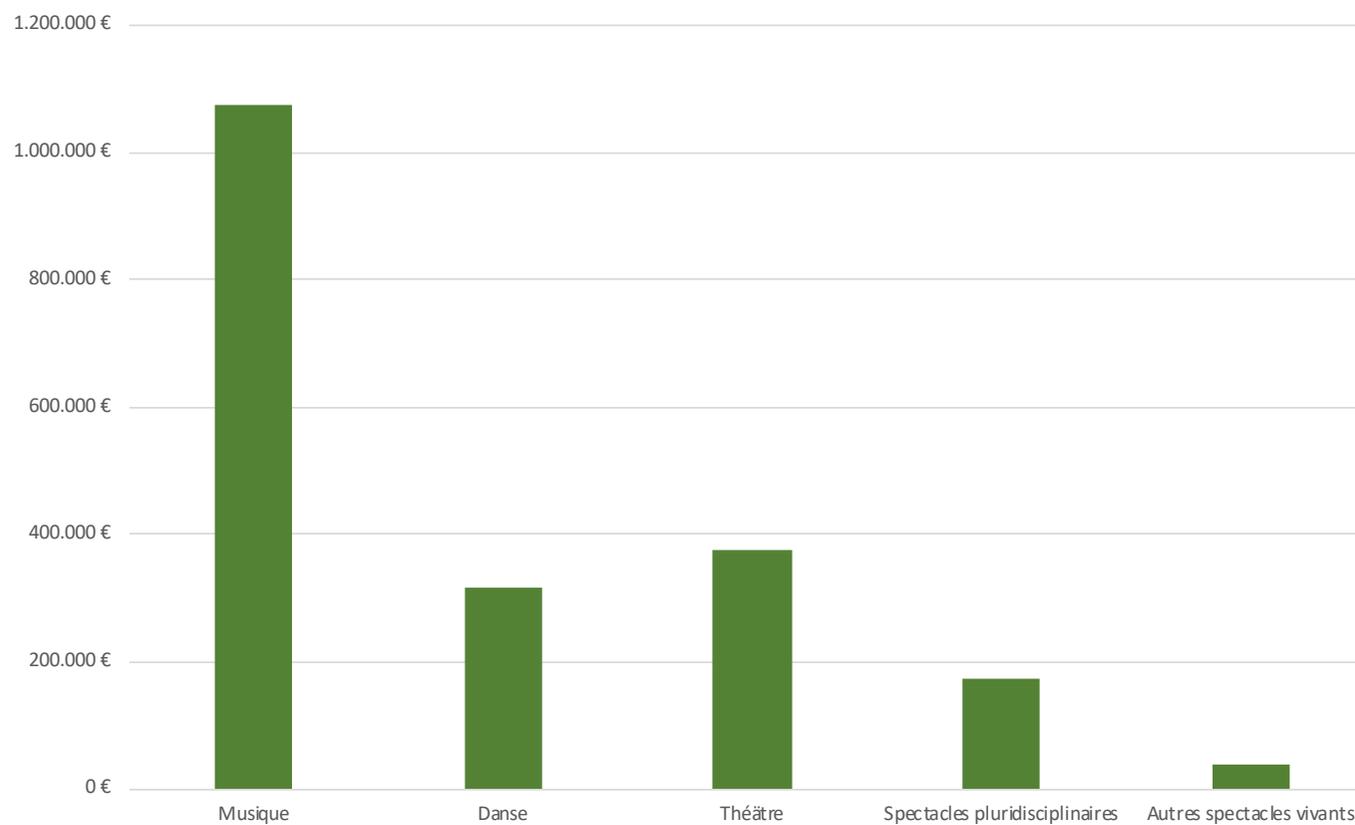
Graphique 2 - La diffusion internationale, telle que soutenue par les acteurs institutionnels (hors Film Fund)



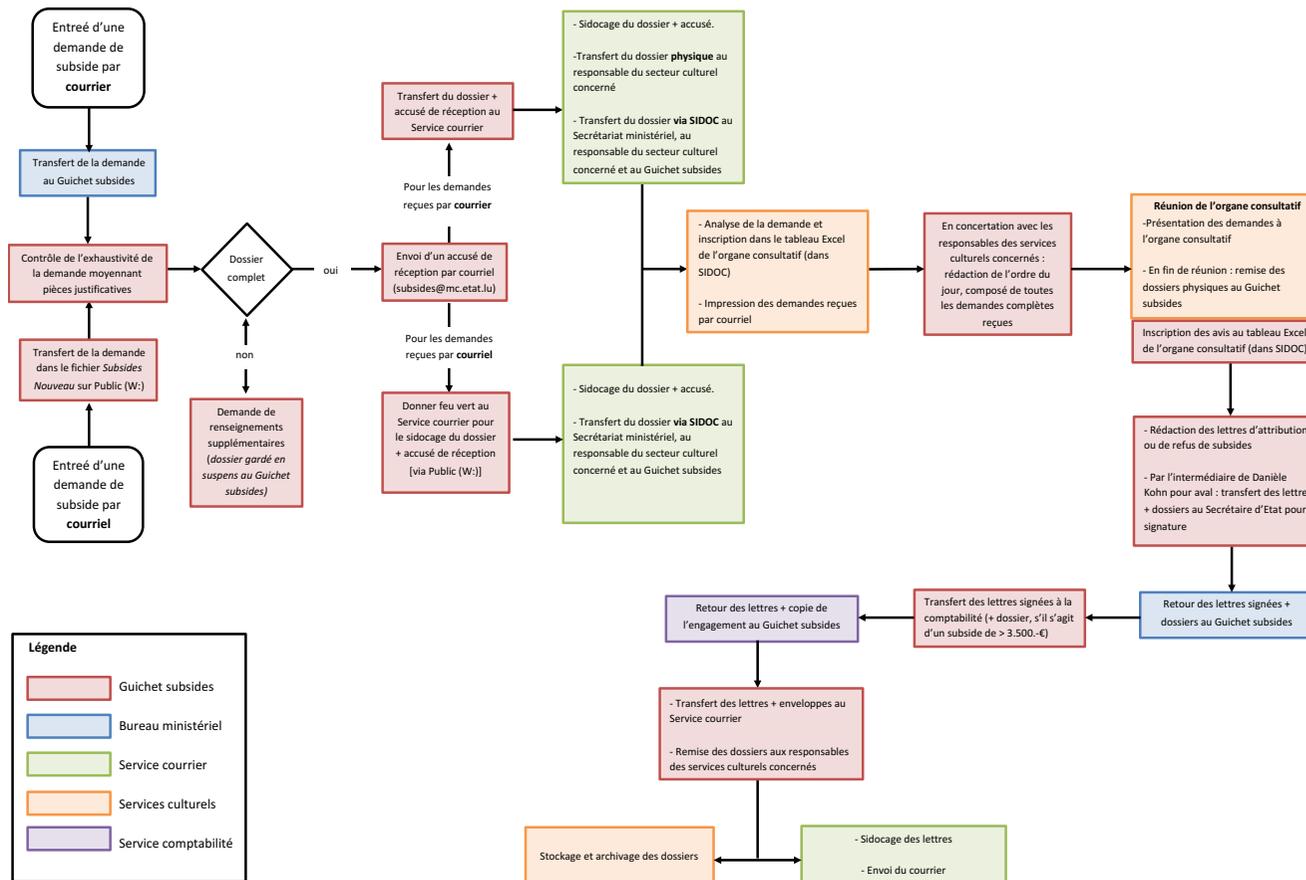
Graphique 3 - Aides financières des acteurs institutionnels (hors Film Fund) classées par domaine culturel



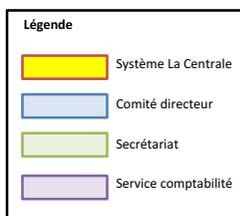
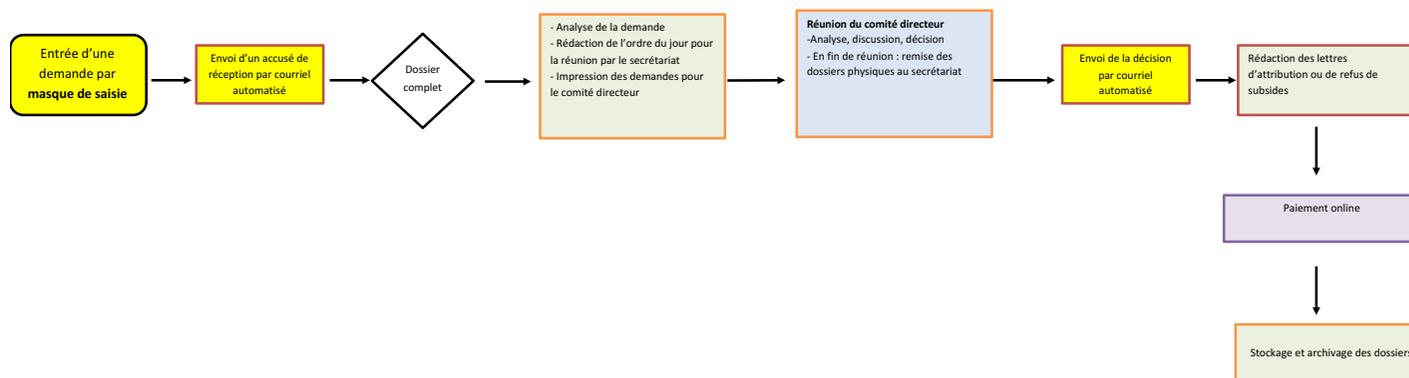
Graphique 4 - Déclinaison des aides financières des acteurs institutionnels (hors Film Fund) au sein du domaine "spectacle vivant"



WORKFLOW : MINISTÈRE DE LA CULTURE - DEMANDES DE SUBSIDE



WORKFLOW : FONDS CULTUREL NATIONAL - DEMANDES DE SUBSIDE



Réorganisation des missions du Ministère de la Culture et du Fonds culturel national, en cours.

Une réorganisation, pourquoi ?

- pour un recentrage sur les missions ;
- pour une meilleure gouvernance, gain de temps, amélioration du processus d'analyse ;
- pour une meilleure efficacité budgétaire ;
- pour une transparence claire et précise des critères d'attribution, amélioration de l'importance des principes de probité, de transparence, d'équité et d'impartialité ;
- pour une simplification administrative des bénéficiaires ;
- pour améliorer la visibilité des acteurs culturels ;
- pour une plus grande professionnalisation du secteur ;
- pour fédérer les synergies entre partenaires.

La politique de subventionnement Questions-réponses avec la salle

Bernard BAUMGARTEN

TROIS-CL

Danièle KOHN-STOFFELS

Ministère de la Culture

Jo KOX

Fonds culturel national

Marc RETTEL

ALAC, Europe creative

Giovanni TRONO

music:LX

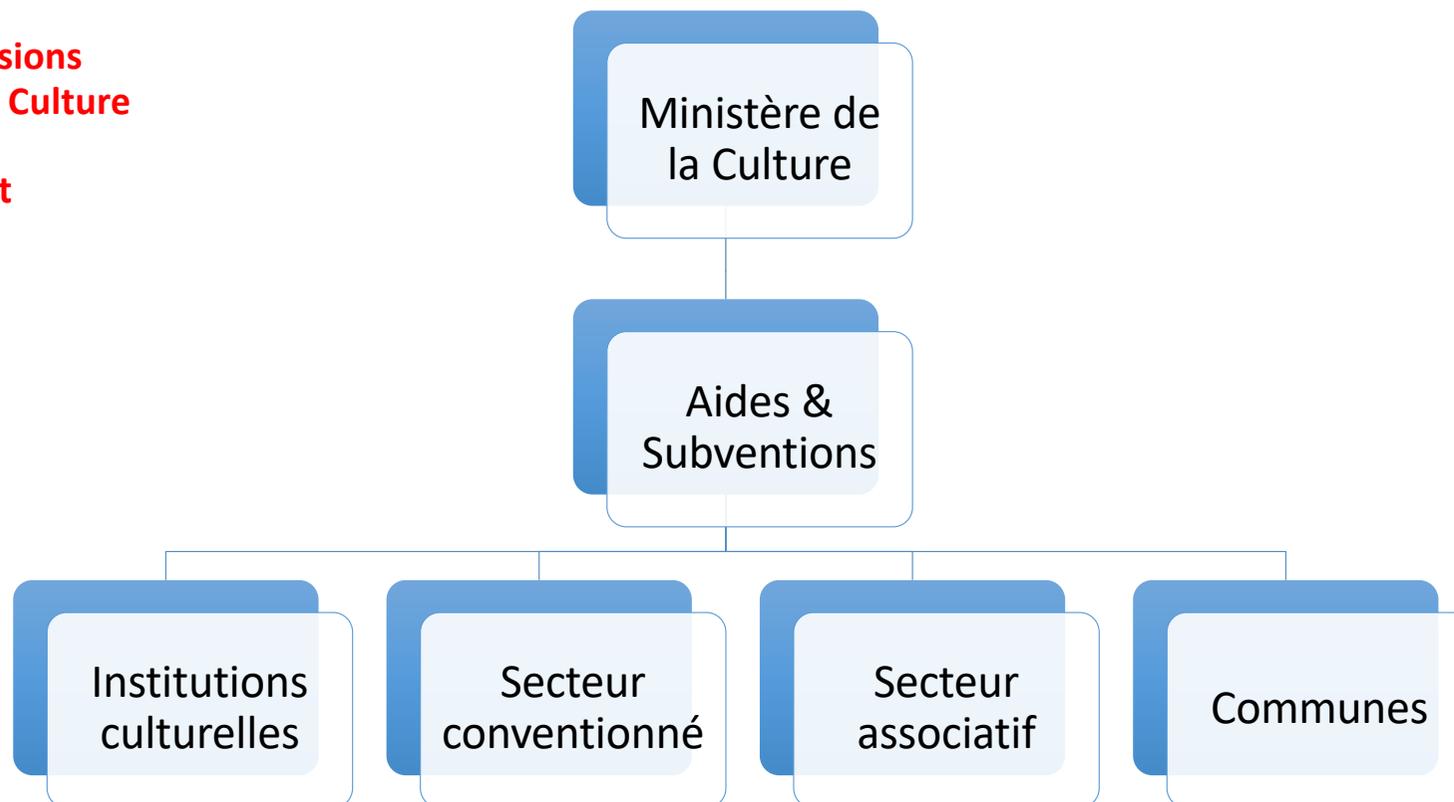
Pause: 20 minutes

Un Arts Council pour le Luxembourg

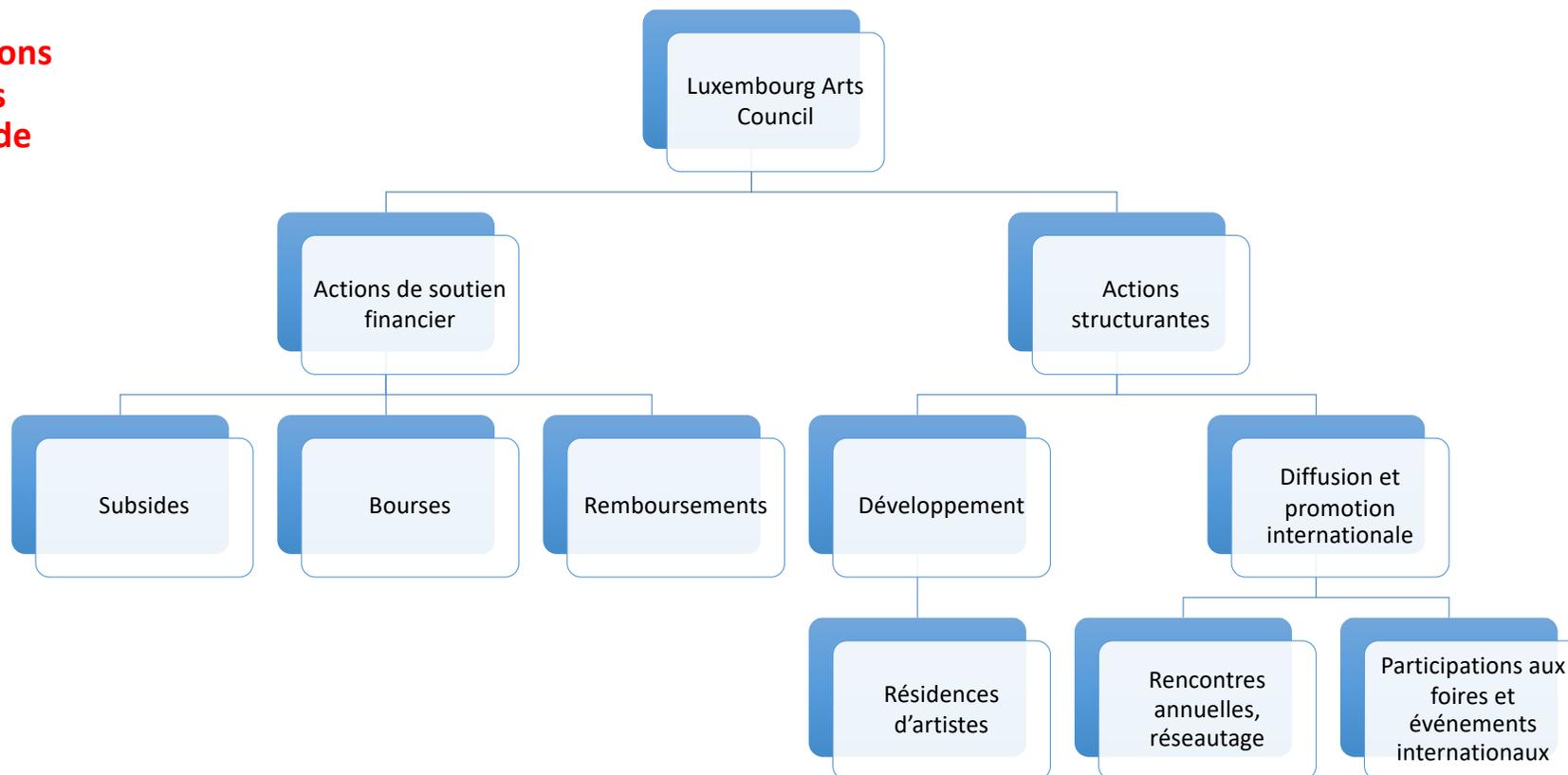
Jo KOX

Ministère de la Culture
Fonds culturel national

**Périmètre des missions
du Ministère de la Culture
en matière de
subventionnement**



Périmètre des missions
du Luxembourg Arts
Council en matière de
subventionnement



Arts Council

Indépendance - Intégrité - Compétence

Indépendance

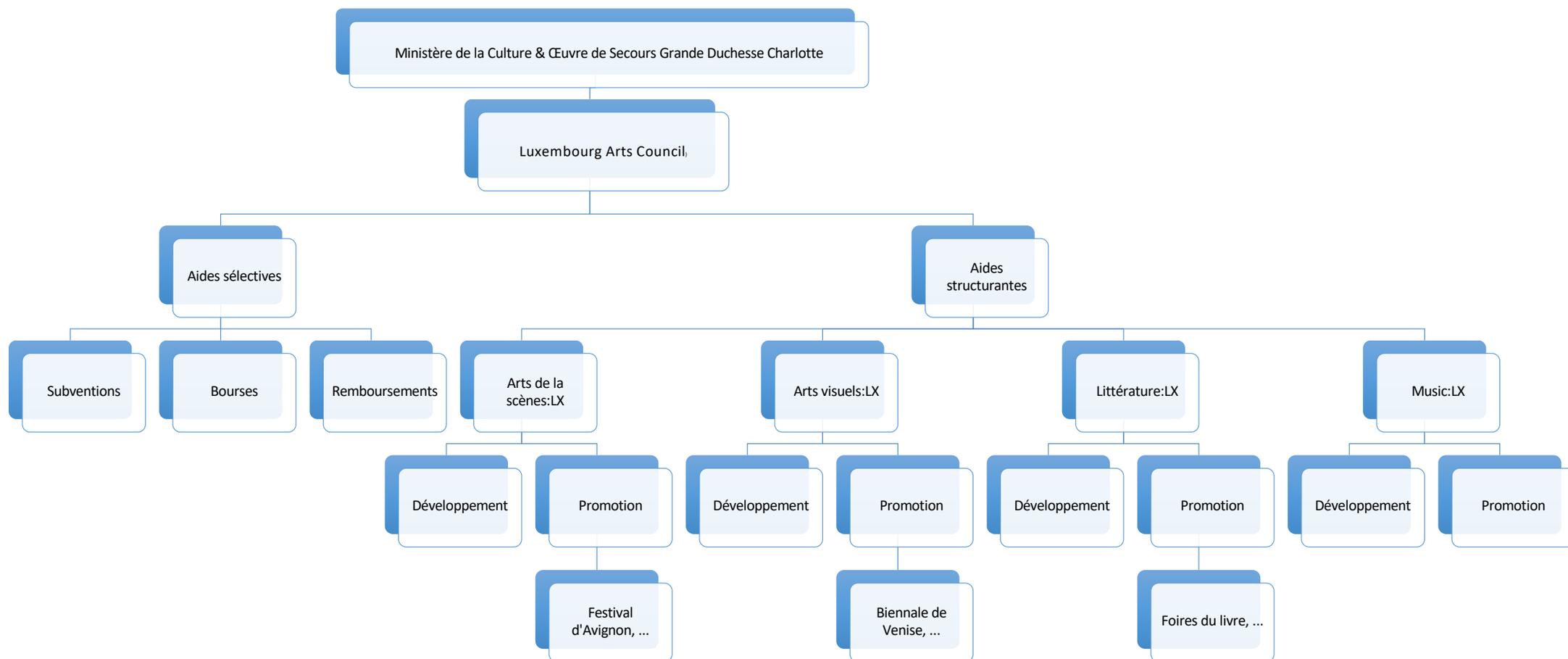
- Statut juridique : établissement public
- Convention-cadre avec le Ministère de la Culture
- Gestion administrative et budgétaire plus flexible, dérogations aux principes budgétaires
- Développement de la participation financière du secteur privé, du mécénat

Intégrité

- Dépolitisation du soutien à la culture
- Davantage de transparence
- Meilleure acceptation des décisions par le biais de l'implication de jurys d'experts

Compétence

- Mutualisation des expertises et des compétences, actions plus coordonnées
- Plus proche du secteur culturel, meilleure adaptation des politiques de soutien aux besoins du secteur
- Meilleure crédibilité auprès du secteur culturel



Débat avec la salle

Conclusion et prochaines étapes

Sam TANSON

Ministre de la Culture

BIBLIOGRAPHIE

KOX Jo, *Réorganisation et répartition des attributions du Ministère de la Culture et du Fonds culturel national dans le cadre d'une préfiguration d'un « Luxembourg Arts Council »*, version 9, février 2019.

Ministère de la Culture, Kulturentwécklungsplang 2018-2028, 1.0, Jo Kox (dir.), Luxembourg, ministère de la Culture, 2018

SCHADECK Luc, *Un fonds unique pour le soutien du secteur culturel du Luxembourg – Étude*, Mémoire, Institut National de l'Administration Publique Examen de fin de stage – formation générale, septembre/octobre 2018.

SCHADECK Luc, *Le subventionnement étatique de la culture : Évaluation et évolutions du modèle luxembourgeois*, Mémoire, Institut National de l'Administration Publique Examen de fin de stage – formation spéciale, janvier 2018.

SCHADECK Luc, *Le subventionnement étatique de la culture : Évaluation et évolutions du modèle luxembourgeois*, Mémoire, Institut National de l'Administration Publique Examen de fin de stage – formation spéciale, janvier 2018.

KOX Jo, *Cap 2020 Propositions pour une réorganisation et une répartition des attributions du Ministère de la Culture, du « Luxembourg Arts Council » et du Fonds culturel national*, Luxembourg, 2017.

Fonds Culturel National, *Glossaire et guide des opportunités de financement pour artistes et professionnels de la culture*, Fonds Culturel National, Luxembourg, 2017.

Ministère de la Culture, *Rapport d'activité 2017*

Fonds culturel national, *Rapport d'activité 2017*

TROIS C-L, *Rapport d'activité 2017*

Music:LX, *Rapport d'activité 2017*

MERCI